



PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OUTIL DE PRODUCTION DE GYMA-CULTURES AU TOGO

Date D'approbation :

19/04/1974

Pays :

TOGO

Localité :

Adétikopé

Type :

Prêt

Montant :

433 M FCFA

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de renforcement de l'outil de production de la société cYMA-CÛlri-innS/fOcO a été soumis au financement de La BOAD par lettre n° DP/cG/94-224 B en date du 17/06/1994. Ce la société GYMA-SURGELÉS, promoteur du projet.

La société GYMA-CULTURES est agréée par arrêté no 16/MLSE/SAZOF en date du 21/10/1994 au statut de Zone Franche de Transformation pour l'Exportation, cet acte, qui vaut, certificat d'entreprise exportatrice a pris effet à compter du 07/06/1994.

A l'appui de la requête de financement, la Banque a reçu:

- L'étude de faisabilité du projet rédigée par GYMA-SURGELÉS en 1994
- les statuts de GYMA-CULTURES et GYMA-SURGELÉS ainsi que les comptes au 31/12/1993 et 31/12/1994 approuvés de GYMA-SURGELÉS et le budget d'exploitation 1994 et 1995.

Le présent rapport d'évaluation a été rédigé sur la base de documentation communiquée par les promoteurs et des résultats l'évaluation du projet effectuée par la Banque du 09 au février 1995 au Togo.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet est justifié par :

- L'existence d'un marché européen des herbes, épices et aromates sous forme surgelée et déshydratée en forte croissance accessible au groupe GYMA, créé par Mr Gilbert DUCROS ;
- La nécessité le renforcement de L'outil de production pour le développement de la culture des herbes, épices et aromates et la transformation de la production dès sa récolte en produits surgelés et déshydratés destinés aux marchés européens.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet le rachat et le renforcement des actifs de

l'ex-CEREKEM EXOTIC/IOGO pour le développement de la culture des herbes, plantes et aromates et leur transformation en produits surgelés et déshydratés destinés à L'exportation sur les sites de reconditionnement de GYMA-SURCELES en Europe.

Le projet vise à produire en régime de croisière 2400T de produits surgelés et 60 T de produits déshydratés anhydres, conformément au plan de production joint en annexe V-1.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

Le siège social de la société et le site de production sont localisés à Adétikopé à vingt cinq (25) km au Nord de Lomé dans la préfecture du Zio.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comprend deux volets :

- un volet agricole qui consiste en Augmentation de 150 ha des superficies déjà exploités (140 ha) où seront développées des herbes, plantes et aromates ;
- un volet industriel permettant la transformation des produits agricoles ci-avant en produits surgelés ou en produits déshydratés anhydres.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet s'élève à 1 902 M FCFA dont le financement est ainsi envisagé :

BOAD (433 M FCFA)